

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez-nous ! 03.80.51.01.70 - 07.77.61.67.69

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Saulon-la-Chapelle, les cours d'eau ont été fortement canalisés, certains dès le Moyen-Âge (rivière de la Cent Fonts). La restauration de leur lit permettrait de leur redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Certaines espèces d'oiseaux remarquables sont liées aux cultures et à leurs bordures pour leur nidification : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Il conviendra de poursuivre le porter à connaissance des exploitants agricoles sur la présence de ces espèces, dans la continuité des actions menées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur le territoire. La sensibilisation des exploitants agricoles pourra favoriser la conversion d'exploitations en agriculture biologique et une extension des bandes enherbées sera également favorable.

AVIS DE RECHERCHE

La Bergeronnette printanière est un oiseau des prairies humides, des bords de marais, des étangs et des rivières, mais elle peut nicher aussi dans les champs et les friches. Elle fréquente tous les milieux herbeux ouverts ou à proximité de l'eau, et se nourrit surtout d'insectes. Transmettez-nous vos observations !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevrey-nuits-obs.fr



POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

MILIEUX	GROUPES D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
Forêts fraîches à Primevère		Végétation des mares			
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation des cours d'eau et des bords de cours d'eau			
Boisements de saules		Végétation de hautes herbes bordant l'eau			
Lisières forestières humides					



Végétation des mares © Christian Fischer

MILIEUX	GROUPES D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
CHAMPS		Busard cendré / Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Nationale	En danger	2015
MILIEUX HUMIDES		Agrion de Mercure / Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Nationale	Préoccupation mineure	2018

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevrey-nuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cacaûète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

Un paysage de grandes cultures, des berges humides bordant le cours de la Cent Fonts et un massif forestier isolé (la Forêt d'Izeure)

Sous les grands chênes



© Pierre Julliard

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Quand la forêt est bien conservée, vous remarquerez la présence du Houx et du Hêtre parmi les plus grands arbres. Ces forêts peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme le Pic mar, le Pic cendré, le Pic épeichette) et des amphibiens rares comme le Sonneur à ventre jaune.

À RETENIR !

- ➔ Les champs cultivés et les friches une part très importante du territoire, des espèces remarquables liées aux milieux agricoles
- ➔ Les zones humides un cours d'eau et ses bordures, une végétation aquatique à préserver
- ➔ La forêt un important réservoir de biodiversité isolé dans la Plaine agricole, assurant la protection de la qualité de l'eau

Un grand migrateur menacé

Le Busard cendré est un rapace de taille moyenne, qui plane avec élégance et souplesse au ras des champs, les ailes relevées en «V». On le rencontre dans les champs de céréales, où il se nourrit presque uniquement du Campagnol des champs. Pour empêcher la destruction des nids lors des moissons, il est important de les repérer avant la récolte, en accord avec les agriculteurs. En Côte-d'Or, on le trouve sur les plateaux du Châtillonnais et dans la plaine de Saône.



© Cks3976

Entre herbes rases et cailloux



© Ildre blanc

La Linaira couchée est une petite plante annuelle des pelouses rocailleuses et des sols nus très secs. Par la forme de ses fleurs elle ressemble à la Gueule-de-loup bien connue dans les jardins, mais elle s'en distingue par son port couché et sa petite taille. Très rare en milieu naturel (combe Pernant à Nuits-Saint-Georges), où elle est en forte régression, elle a été observée à Saulon-la-Chapelle en bordure des voies ferrées près de la gare de triage, où elle a trouvé des milieux de remplacement.

LES SITES REMARQUABLES DE SAULON-LA-CHAPELLE

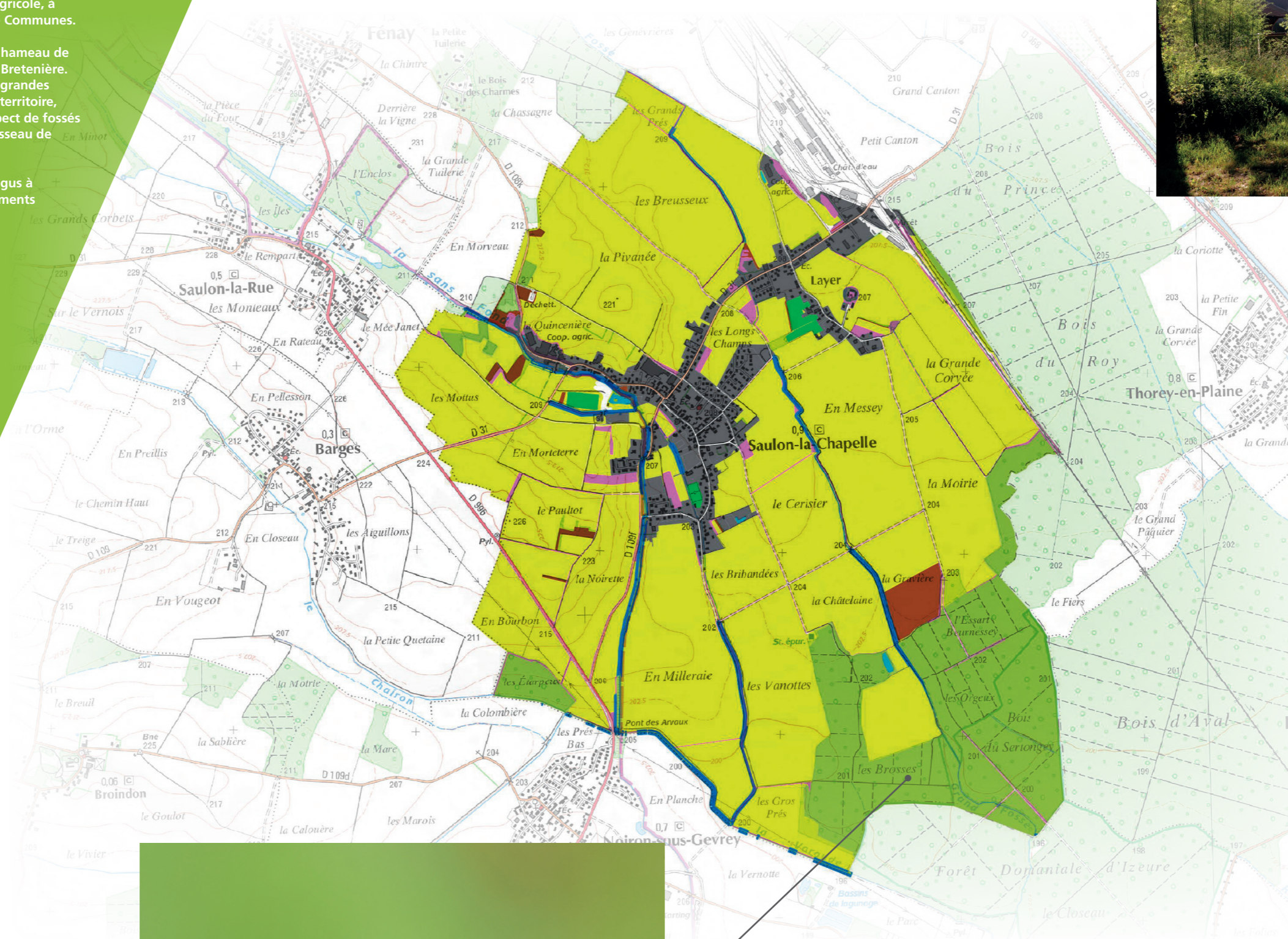
La commune de Saulon-la-Chapelle, d'une superficie de 999 hectares, est située dans la Plaine agricole, à l'extrémité Nord-est de la Communauté de Communes.

Le village, à l'habitat étendu, comprend le hameau de Layer et une partie de la gare de triage de Bretenière. Il s'étend au centre d'un vaste paysage de grandes cultures, qui constitue la majeure partie du territoire, traversé par trois cours d'eau prenant l'aspect de fossés agricoles : la rivière de la Cent Fonts, le ruisseau de Milleraie et le ruisseau de Layer.

Les Bois des Brosses et du Sertongey, contigus à la vaste forêt d'Izeure, sont les seuls boisements de la commune.



© Commune de Saulon



AUX ABORDS DU VILLAGE

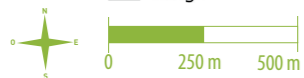
Le village de Saulon-la-Chapelle présente un habitat dispersé, réparti en plusieurs unités (le village, le hameau de Layer et une partie de la gare de triage). La mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau, le long de la rivière de la Cent Fonts qui traverse le village.

1 site remarquable a pour l'heure été identifié sur le territoire de Saulon-la-Chapelle, marqué par un vaste paysage de champs cultivés. Les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants ici, car ils vont concentrer une grande partie de la biodiversité. Ils sont également primordiaux pour les cycles de vie des espèces.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Marquée par un paysage de grandes cultures, typique de la Plaine, la commune de Saulon-la-Chapelle est parcourue par plusieurs cours d'eau et fossés agricoles, dont la rivière de la Cent Fonts. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent ces cours d'eau sont à préserver ou à restaurer. Une faible part de la commune est couverte par le massif forestier d'Izeure formant un réservoir de biodiversité dans la partie Sud-Est du territoire. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.

- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Forêts
- Friches
- Haies et bruessailles
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Village



© Gilles San Martin

MILIEUX FORESTIERS ET SITES A AGRION DE MERCURE DE SAULON-LA-CHAPELLE

Une belle demoiselle

Ce site forestier fait partie de la forêt d'Izeure, vaste ensemble forestier de la plaine céréalière. Il est traversé par le ruisseau de Layer, dont les rives accueillent une libellule rare : L'Agrion de Mercure.